



Syndicat National  
des Enseignements  
de Second Degré



## ACADEMIE de VERSAILLES

Arcueil, samedi 16 juillet

Chèr-e collègue,

Les groupes de travail paritaires chargés d'examiner les affectations provisoires à l'année des TZR se sont tenus les 13, 15 et 16 juillet (disciplines de lycée et de collège, éducation, orientation).

**En ce qui vous concerne, vous trouverez en feuille jointe la décision d'affectation prise par le Rectorat.**

Les orientations politiques et budgétaires du Gouvernement et du Ministère, les choix opérés par le Recteur pour les décliner ont pesé lourdement et négativement sur les opérations de la phase d'ajustement 2011.

### **Un volume sans précédent de supports bloqués**

Elle est en effet marquée une nouvelle fois par le volume sans précédent de supports bloqués qui sont distraits des opérations d'affectations dans le cadre paritaire des GT de la phase d'ajustement : supports bloqués au titre des pré-affectations de stagiaires, des détachés de catégorie A, du dispositif CLAIR.... Ces blocages ont été souvent opérés par le Rectorat dans la plus grande précipitation et la plus totale opacité sans information préalable auprès des TZR, ce que nous avons vigoureusement dénoncé.

Le faible nombre de BMP disponibles a encore été aggravé par les conséquences d'une préparation de rentrée que l'Administration a depuis le mois de janvier cherché à rendre la plus opaque possible afin de mieux satisfaire à la logique budgétaire des suppressions de postes en collège comme en lycée, d'imposition d'HS et de poursuite de la réforme des lycées. De nombreux BMP ne sont pas « remontés » des établissements qui sont loin d'avoir finalisés leurs structures !

Le SNES dans sa déclaration préalable (voir notre site : [www.versailles.snes.edu](http://www.versailles.snes.edu)) a réaffirmé sa revendication de déblocage de l'ensemble des supports ainsi que son opposition aux « réformes » imposées contre l'avis majoritaire de la Profession (réforme de la formation, des lycées...). Il en a dénoncé les logiques dangereuses : pour l'ensemble des personnels sur la conception de leurs métiers, le respect de leurs statuts et missions mais aussi pour les jeunes et leurs familles avec l'éclatement du service public d'éducation et le renoncement de l'Etat à assurer l'égalité sur le territoire et la réussite de tous.

**SUITE VOIR AU VERSO**

**COMMENT NOUS  
JOINDRE ?**  
**Réouverture  
de la permanence  
de la section académique  
le 26 août**

3 rue Guy de Gouyon du  
Verger 94 112 Arcueil  
cedex

**Téléphone :** 08 11 11 03  
84 ou 85

**Fax :** 01 41 24 80 62

**Messagerie :**

[s3ver@snes.edu](mailto:s3ver@snes.edu)

**Site internet :**

[www.versailles.snes.edu](http://www.versailles.snes.edu)

**REUNION TZR  
A LA SECTION  
ACADEMIQUE**

**Mercredi 28  
septembre  
A 14 h 30**

➤ **Situation du  
remplacement**

➤ **Conditions d'affectation  
et d'exercice**

➤ **Droits et obligations des  
TZR**

3, rue Guy Gouyon du  
Verger  
94 112 Arcueil cedex

## **Dégradations accrues des affectations des TZR : flexibilité au nom de la toute puissante nécessité de service**

Suite au blocage des BMP résultant des nouvelles priorités de l'Administration, de nombreux TZR sont privés d'une affectation à laquelle ils auraient eu droit en fonction de leur barème et de leurs préférences.

Faute de personnels titulaires en nombre suffisant, le Rectorat a cherché de manière forcenée à « rentabiliser » les TZR en leur imposant des conditions d'exercice et d'affectations très dégradées :

- nomination sur des services correspondant à l'heure près au maximum de leur obligation réglementaire de service, quitte à multiplier les services partagés sur 2 ou 3 établissements, y compris dans des disciplines où par le passé ces affectations étaient exceptionnelles
- imposition d'heures supplémentaires au-delà de la seule heure réglementaire
- cumul de service en collège et en lycée fréquent forçant les personnels concernés à assurer de front la mise en œuvre de programmes nouveaux.

Les jumelages d'établissement, à l'initiative de certains chefs d'établissement, persistent. Si nous avons pu en faire délier quelques-uns, certains subsistent, totalement aberrants (distance, liaisons, quotité supérieure à 18 h...), le Rectorat se refusant à déjuger les chefs d'établissement.

### **Conditions de travail, métiers, service public... reprendre l'action dès la rentrée**

Les élus du SNES attachés à l'exercice paritaire des instances et à la défense de tous les collègues ont mené un combat acharné pour faire examiner et respecter les droits de tous les TZR et ont pu obtenir un certain nombre d'améliorations dans les affectations.

Le SNES a également rappelé son exigence d'un véritable GT en août afin d'étudier les affectations prononcées après les GT de juillet et les éventuelles demandes de révision d'affectation, ainsi que les affectations des stagiaires. Sur ce point, le Rectorat continue d'opposer un refus formel et de s'en tenir à une simple « réunion d'information ».

Contre l'ensemble de ces attaques, le SNES continuera d'exiger le respect de règles de gestion et d'affectation équitables et transparentes pour tous.

Refusant d'opposer les personnels entre eux (stagiaires/titulaires sur zones de remplacement), il met en avant des revendications précises pour les stagiaires, pour les néotitulaires et pour l'ensemble des TZR. Il continuera de se battre pour le respect des statuts et des missions de tous les personnels, pour une revalorisation globale de leurs métiers, de leurs carrières et de leurs salaires ainsi que pour une politique de créations de postes et d'augmentation des recrutements en faveur du service public d'Education.

*C'est pourquoi le SNES appelle les collègues dès la rentrée à se mobiliser et à participer massivement à la journée unitaire de grève et de manifestation dans l'Education la grève dans l'Education le mardi 27 septembre.*

D'ici là, nous vous souhaitons d'excellentes vacances avant une rentrée combative !

Cordialement,

Les commissaires paritaires du SNES

**Revalorisation de nos métiers  
Défense des personnels  
Promotion du service public**

Pour que  
l'Education nationale  
redevienne une  
priorité

**Renforçons le syndicat,  
notre outil de défense collective**

**SYNDIQUEZ-VOUS,  
FAITES ADHERER AU SNES**

C'est la voie de  
l'efficacité  
pour vous et pour tous.

